



RENTÉE PARLEMENTAIRE

Les matières électorales au menu de la session de mars



Les députés en séance plénière

Parmi les questions devant être traitées se trouvent les contraintes légales ayant trait à la continuité du processus électoral, notamment l'examen et l'adoption de la loi sur la répartition des sièges censée permettre à la Centrale électorale de déterminer le nombre d'électeurs pour chaque circonscription électorale. Une loi très attendue car de son adoption dépend largement la suite d'un processus électoral évoluant en dents de scie sur fond de moult incertitudes.

Les élus du peuple devront également examiner en urgence le dossier lié au remplacement du rapporteur de la Céli tel que réclamé par l'Union pour la démocratie et le progrès social, conformément à l'Accord de la saint-Sylvestre qui prévoit la recomposition du bureau de cette structure.

Page 3

RÉPRESSION DES MANIFESTATIONS PACIFIQUES

Le rôle néfaste des entreprises de télécoms stigmatisée

L'Institut de recherche en droits humains invite le gouvernement à étendre aux entreprises de télécoms, l'urgente application des recommandations issues du rapport de la Commission d'enquête mixte sur les allégations de violation des droits humains commises en marge des manifestations pacifiques organisées par les laïcs catholiques les 31 décembre 2017 et 21 janvier 2018. Pour l'association, les en-

quêtes à initier devront s'étendre à l'interruption et à la perturbation du droit fondamental d'accès à l'internet, faites en violation d'une résolution de l'ONU du 26 juin 2016. Elle stigmatise le rôle néfaste joué par les entreprises de télécommunications qui obtempéraient aux ordres manifestement illégaux, en violation de l'article 28 de la Constitution en vigueur en RDC.

Page 4



Des manifestants pendant la marche du 21 janvier à Kinshasa

JOURNÉE FIFA

Vingt-six Léopards de la RDC convoqués contre la Tanzanie

Les Léopards de la RDC joueront, le 27 mars à Dar-Es Salaam, face aux Taifa Stars de la Tanzanie en amical Fifa. Le sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge, a publié récemment une liste de vingt-six joueurs pour cette rencontre. On y retrouve un nouveau joueur, le défenseur Aaron Tshibola de Kilmarnock en Ecosse, alors que certains anciens reviennent comme le gardien de but Parfait Mandanda et le milieu de terrain Youssouf Mulumbu.

Cette rencontre amicale marque le redémarrage du onze national depuis la fin des éliminatoires de la Coupe du monde. Les fauves rd-congolais avaient loupé en extremis la qualification, devancés par les Aigles de Carthage de la Tunisie.

Page 5

INTERVIEW

Blaise Ndala : « La littérature congolaise est d'une grande richesse, d'une grande variété et en plein essor »

Blaise Ndala fait partie de la nouvelle génération d'écrivains congolais qui bénéficient d'un grand succès au niveau international. Lauréat de nombreux prix, son premier roman « J'irai danser sur la tombe de Senghor » est en train d'être adapté à Hollywood par le réalisateur franco-algérien Rachid Bouchareb.

A travers ce roman, l'auteur revisite le « combat du siècle » à Kinshasa, en 1974, entre Mohamed Ali et George Foreman. Il s'en est servi comme un prétexte pour proposer une fresque de l'ex-Zaïre et de ses mœurs, une décennie après l'arrivée au pouvoir de feu Maréchal Mobutu Sese Seko.

Page 6



Blaise Ndala

FORMATION

Un atelier sur la revue interne du Projet de développement du système de santé

L'activité entre dans le cadre de la réforme du financement du secteur de la santé amorcé par le gouvernement et s'inscrit dans la dynamique d'institutionnalisation de l'achat stratégique. Elle vise le partage d'expériences et la capitalisation des leçons apprises.

Un atelier réunit, du 13 au 17 mars, au Mbuela Lodge, à quelques encablures de Kisantu, dans le Kongo central, des experts du ministère de la Santé et des Agences de contractualisation et de vérification (ACV) dont les établissements d'utilité publique et les agences d'achat de performances, en vue de la revue interne du Projet de développement du système de santé (PDSS) et le partage d'expériences.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la réforme du financement du secteur de la santé amorcé par le gouvernement par l'entremise du ministère de la Santé publique. Cette réforme, note-t-on, prône le changement du paradigme de financement et la promotion du financement basé sur la performance (FBP) comme régime de financement complémentaire à d'autres mécanismes pour accélérer l'atteinte des résultats du secteur de la santé dans la vision de la Couverture sanitaire universelle.

Soulignant les motivations de cet atelier, le coordonnateur du PDSS, le Dr Alain Lye-ti, a rappelé que le ministère de la Santé publique a une stratégie de financement et dans ce cadre, il est question de passer à l'échelle de l'achat stratégique. « *Ce passage à l'échelle voudrait que les acteurs puissent échanger sur les expériences, la bonne pratique, pour voir comment renforcer l'achat stratégique qui, au fait, est un nouveau métier dans le secteur de la santé.* », a-t-il dit. Pour l'expert FBP à la Banque mondiale (BM), le Dr Michel Muvudi, il s'agit d'une réunion de discussion et de partage d'expériences sur l'achat stratégique qui s'inscrit sur un double angle lié à la redevabilité autour du travail déjà fait mais aussi sur le partage d'expériences dans une perspective d'amélioration. Dans



Les participants à l'atelier, lors de la première journée des travaux

l'environnement actuel, marqué par la rareté de ressources et une transition démographique à forte dépendance, a expliqué l'expert, il est capital de commencer à réfléchir sur les mécanismes de financement qui vont aider à être plus efficace, plus efficaces et plus équitables.

Couvrir toute l'étendue de la RDC

Il a été noté qu'avec le financement de la BM, l'Usaid, le Fonds mondial, Gavi, l'Unicef et le Fnuap ainsi que d'autres partenaires comme l'Union européenne, plusieurs projets utilisant le FBP sont mis en œuvre en alignement au programme du gouvernement sous la coordination du ministère de la Santé publique en vue d'impulser l'amélioration de l'utilisation et la qualité des services de santé offerts à la population. À ce jour, le FBP

était mis en œuvre dans 169 zones de santé desservant ainsi trente millions de personnes. Mais, au-delà des provinces couvertes par ce programme, le gouvernement voudrait mettre ce dernier à l'échelle au niveau national comme la prochaine étape dans cette vision. Dans ce cadre, deux projets d'extension de l'achat stratégique seront mis en œuvre au Kongo Central, avec le financement de Fonds mondial, et dans les deux Kasai, grâce à un financement d'urgence. Alors que les ACV déjà existants (APP Kongo central et les EUP-FASS de deux Kasai) seront contractualisés.

Pour la mise en œuvre de ce programme, le ministère de la Santé publique a signé des protocoles d'accord avec les ACV pour assurer les fonctions de contractualisation des prestations, l'achat stra-

tégique des prestations et l'accompagnement des structures prestataires dans l'utilisation des outils FBP. Étant donné que les ACV ont des niveaux de performances différents partant de leur ancienneté et de leur expérience dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche FBP, il était devenu urgent, dans cette dynamique d'institutionnalisation de l'achat stratégique, de s'arrêter un instant pour le partage d'expériences et la capitalisation des leçons apprises. C'est donc dans cette optique que s'organisent ces travaux de cinq jours, sous la supervision du directeur des études et planification du ministère de la Santé publique et coordonnateur du PDSS.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :
Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint :
Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MASSACRES EN ITURI

Le député Grégoire Lusenge inquiet pour les élections

Un nouveau massacre a frappé l'Ituri mardi, faisant au moins trente morts dans cette région du nord-est de la République démocratique du Congo où le porte-parole des députés prévient que ces violences ne doivent pas servir de prétexte à un nouveau report des élections.

Civils massacrés, villages incendiés, population déplacée: face aux tourmentes qui prévalent depuis décembre, des habitants s'interrogent sur le rôle des forces de sécurité alors que le ministre de l'Intérieur se trouvait dans la région lundi. Comme les deux précédentes (début et fin février), la nouvelle tuerie a visé des villages du territoire de Djugu, au nord du chef-lieu Bunia, dans cette province entourée par le Soudan du Sud, l'Ouganda, le lac Albert et le Nord-Kivu, à 2 000 km de la capitale Kinshasa.

D'autres corps

«On a compté trente morts. Il y a certainement d'autres corps dans la brousse. Les recherches se poursuivent.», a déclaré à l'AFP un responsable administratif de l'Ituri, sous couvert d'anonymat. «Dans le village de Djo, ils ont tué dix personnes, à Gbi dix morts et à Takpa dix-neuf personnes abattues. Ce qui fait au total trente-neuf morts.», énumère Pilo Mulindro Willy, de la chefferie de Bahema nord joint au téléphone par l'AFP. Sur la radio onusienne Okapi - qui parle de quarante et un morts dans quatre villages attaqués (Kayuba, Jo, Gbi, Ngoliko) - ce chef local décrit le mode opératoire du massacre à Kabuya: des hommes portant armes blanches et fusils commencent par incendier des



Le député de l'opposition Grégoire Lusenge, porte-parole des parlementaires de l'Ituri

maisons. «Trois groupes d'assaillants, munis de flèches, de machettes et de fusils AK 47 se sont ensuite livrés au carnage.», explique-t-il.

«À Djo, il n'y a pas eu massacre. Il s'agissait d'un groupe de voleurs venus investir le village abandonné par la population. Nos forces les ont pourchassés et actuellement la situation est sous contrôle de l'armée.», a affirmé le lieutenant Jules Ngongo, porte-parole militaire en Ituri. Le député d'opposition, Grégoire Lusenge, porte-parole des parlementaires de l'Ituri, a dénoncé «l'absence de l'autorité de l'État» dans sa province. Le ministre de l'Intérieur

«est sur le terrain mais pendant qu'il est là, on continue à tuer.», s'est indigné l'honorable Lusenge, joint par l'AFP. «Le déploiement de la police nous paraît insuffisant. Les quelques militaires déployés ne sont pas en mesure de contenir la situation qui va de mal en pis.», selon lui. L'élu reprend le chiffre de deux cent mille déplacés et de milliers de réfugiés en Ouganda depuis la reprise des violences en décembre.

Barbarie humaine

«Les parlementaires de l'Ituri pensent qu'on ne peut pas utiliser cette barbarie humaine comme un alibi pour bloquer le processus électoral.», prévient-il. «Si nous attendons de relocaliser (les déplacés), on va donner une énième occasion à ce régime de retarder les élections.», ajoute-t-il en suggérant de faire voter les déplacés là où ils se trouvent pourvu qu'ils aient leurs cartes d'électeur. Des élections sont prévues pour le 23 décembre pour organiser le départ et la succession du président Joseph Kabila, toujours au pouvoir bien après la fin de son deuxième et dernier mandat le 20 décembre 2016.

Ces élections déjà prévues au plus tard

en décembre 2017 avaient été reportées en raison des violences dans le Kasai (centre du pays) qui avaient retardé le recensement des électeurs d'après les autorités. Des dizaines de milliers de personnes sont mortes en Ituri dans un conflit communautaire entre 1999 et 2003 entre les Lendu cultivateurs et les Hema éleveurs, jusqu'à l'intervention de la force européenne Artémis. Ce conflit a été «attisé par la surpopulation et exploité par l'Ouganda avide d'or», écrit l'auteur belge David Van Reybrouck dans son incontournable «Congo, une histoire». Les dernières violences «sont assez différentes de celles du conflit qui oppose les ethnies Hema et Lendu depuis plusieurs décennies. Les causes peuvent être multiples et sont encore à élucider», a avancé lundi la Communauté iturienne de Kinshasa.

La reprise des violences est «un mystère», estime le directeur du Groupe d'études sur le Congo de l'université de New York, Jason Stearns, sans comprendre pourquoi les tensions communautaires, réelles, s'embraseraient de nouveau maintenant. «Les Fardc (l'armée) ont été négligentes dans leur réponse, mais il n'y a pas de preuves irréfutables pour soutenir la théorie que le gouvernement est à la manœuvre. Pas plus qu'il n'y a de preuves selon lesquelles des pays de la région suscitent ces violences, comme certains l'ont suggéré. Mais il est très probable que des acteurs extérieurs sont impliqués», selon le chercheur consulté par l'AFP.

AFP

RENTRÉE PARLEMENTAIRE

Les matières électorales au menu de la session de mars

Parmi les questions devant être traitées se trouvent les contraintes légales ayant trait à la continuité du processus électoral, notamment l'examen et l'adoption de la loi sur la répartition des sièges.

Députés et sénateurs ont renoué avec l'hémicycle du Palais du peuple. La session ordinaire qui s'est ouverte, le 15 mars, ne sera pas de tout repos. C'est la toute dernière de l'actuelle législature. Elle doit, en principe, apporter un éclairage nouveau sur le processus électoral et rassurer quant à la tenue effective des élections par l'adoption des matières à connotation électorale. Il s'agit, pour ainsi dire, de lever toutes les contraintes légales ayant trait à la continuité du processus électoral. Au nombre de celles-ci figurent sans doute l'examen et l'adoption de la loi sur la répartition des sièges censée permettre à la centrale électorale de déterminer le nombre d'électeurs pour chaque circonscription électorale. Cette loi est très importante car, de son adoption, dépend largement la suite d'un processus électoral évoluant en dents de scie sur fond de moult incertitudes. Après la clôture des opérations d'enrôlement dans toutes les provinces du pays, il est à présent question d'établir une car-



Les députés en séance plénière

tographie électorale qui permette aux potentiels candidats d'évaluer leurs chances tout en se situant par rapport à leur électorat. Dans la foulée, les élus du peuple devront examiner en urgence le dossier lié au remplacement du rapporteur de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) tel que réclamé par l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Ce parti d'opposition pense, en obtenant cette démission, faire respecter l'une des dispositions de l'Accord politique

signé le 31 décembre 2016 qui prévoit notamment la recomposition du bureau de la Céni. Estimant que le poste de rapporteur de cette structure lui revient de plein droit, l'UDPS qui a retiré sa confiance en son délégué voudrait le remplacer par quelqu'un d'autre. Le président de la chambre basse du parlement l'aurait déjà signifié dans une lettre adressée au président de la Céni. Il appartient donc aux députés de donner suite à cette requête de l'UDPS qui risque de bloquer le processus électoral.

D'autres matières et non des moindres liées à l'actualité sociopolitique ne seront pas en reste au cours de cette session, à l'instar de la violence en Ituri. Ce serait même justice que de commencer par ce dossier, au regard du drame humanitaire qui se profile dans la région où l'on ne cesse de compter des morts. L'inertie des autorités à prendre à bras le corps ce dossier a, d'ailleurs, contraint les députés originaires de l'Ituri à boycotter la rentrée parlementaire en protestation aux violences perpétrées dans le territoire de Djugu. «On ne peut pas laisser les gens qui sont en train de fuir, de quitter leurs villages pour aller siéger à Kinshasa. Le sang continue à couler et certaines zones sont inaccessibles jusque-là.», a déclaré l'un d'eux.

En attendant que la conférence des présidents ne se prononce sur les sujets qui seront inscrits à l'ordre du jour, on ose croire qu'en matière de contrôle parlementaire, l'incident qui s'est produit au cabinet du Premier ministre sur fond des allégations de détournement de salaires, ne sera pas occulté. Un prétexte que veulent se saisir certains députés proches de l'opposition radicale et une frange de la majorité pour régler des comptes à Bruno Tshibala dont la gestion des affaires de l'État laisserait à désirer.

Alain Diasso

RÉPRESSION DES MANIFESTATIONS PACIFIQUES

La commission instituée devrait s'intéresser au rôle des entreprises de télécommunications

Le vœu a été exprimé par l'Institut de recherche en droits humains (IRDH), dans un communiqué publié le 15 mars, depuis Lubumbashi.

L'IRDH a invité le gouvernement congolais à étendre aux entreprises de télécommunications l'urgente application des recommandations du rapport de la Commission d'enquête mixte (CEM-3121) sur les allégations de violation des droits humains commises en marge des manifestations pacifiques organisées par le Comité laïc de coordination, les 31 décembre 2017 et 21 janvier 2018.

L'association rappelle, en effet, que la CEM-3121, qui souhaite que son rapport contribue à la lutte contre l'impunité, recommande au gouvernement de la RDC de « mettre à la disposition de la justice tous les moyens nécessaires pour mener des enquêtes judiciaires et poursuivre les auteurs de violations et atteintes aux droits de l'homme en lien avec les manifestations publiques du 31 décembre 2017 et du 21 janvier 2018 ». Pour l'IRDH, ces enquêtes doivent s'étendre à l'interruption et la perturbation du droit fondamental d'accès à l'internet, faites en violation de la Résolution A/HRC/32/L.20 de l'Assemblée générale de l'ONU du 26 juin 2016, qui affirme que « les mêmes droits dont les personnes disposent hors ligne doivent être



Des manifestants à Kinshasatiers

aussi protégés en ligne ».

Privé du droit d'accès à l'information et à la communication

De l'avis de l'IRDH, l'atteinte au droit d'accès à l'internet avait notamment privé le public du droit d'accès à l'information et à la communication et annihilé ainsi la possibilité de prévenir les atteintes à la vie humaine et à l'intégrité physique. « Il convient de rappeler que les vidéos et photos distribuées dans les médias sociaux facilitent aux ambulanciers, la Croix-Rouge et la police de situer rapidement les personnes nécessitant leurs ser-

vices », a expliqué l'ONG. Elle note que, dans la foulée, la commission fait allusion à une instruction du ministre de Postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui aurait « enjoint les sociétés de télécommunications de suspendre tous les services internet et SMS pour des raisons de sécurité d'État et ce, conformément aux prescrits de l'article 46 de la loi cadre n°013-2002 du 16 octobre 2002 sur les télécommunications en RDC ».

L'IRDH fait, par ailleurs, observer

que le rapport de cette commission ne révèle aucune indication de menace à la sécurité de l'État. « Il n'y a eu ni déclaration d'État d'urgence ni toute autre préoccupation sécuritaire particulière exprimée par le gouvernement, pour appuyer ladite instruction du ministre. Le rapport limite le contexte à une situation politique selon laquelle, depuis septembre 2016, la RDC traverse des moments de turbulence liés au processus électoral sur l'ensemble du territoire national. Cette situation a eu des répercussions sur le respect et la pro-

tection des droits de l'Homme. », a-t-il souligné.

Ordres manifestement illégaux

Pour l'ONG, du contexte purement politique décrit, il s'en suit que les entreprises de télécommunications obtempéraient aux ordres manifestement illégaux, en violation de l'article 28 de la Constitution en vigueur dans le pays. L'article cité stipule que « nul n'est tenu d'exécuter un ordre manifestement illégal [...] ». L'IRDH estime, en conclusion, que toutes choses restant égales par ailleurs, le rapport, élaboré par la CEM-3121 dirigée par un membre du gouvernement, donne aux instances judiciaires compétentes des prémisses faibles leur permettant d'étendre des enquêtes au rôle néfaste joué par les entreprises de télécommunications dans la répression des manifestants pacifiques, afin d'établir leurs responsabilités.

Relevant qu'il y a eu effectivement violations des droits de l'Homme lors de ces manifestations pacifiques, l'association indique que le rapport de la CEM-3121 note qu'il y a eu quatorze morts (violation du droit à la vie), soixante-cinq blessés (violation de l'intégrité physique), quarante cas d'arrestations et détentions illégales, tortures et traitements cruels, inhumains et dégradant ainsi que dix cas d'extorsion et vols à mains armées.

Lucien Dianzenza

PAIEMENT MOBILE

Les télécoms dénie aux institutions financières un quelconque monopole

Les opérateurs de la téléphonie mobile affirment avoir plutôt répondu à une demande croissante de la population africaine en services financiers de proximité.

« Nous n'avons pris la place de personne. Au contraire, nous rendons un service qui n'a jamais existé auparavant. », explique le président du Groupe Orange en Afrique, Bruno Metting, à notre rédaction. Avec trente millions d'utilisateurs africains d'Orange money et des demandes plus spécifiques, rien n'exclut que le Groupe français fasse évoluer davantage son offre pour concurrencer les banques sur leur propre terrain.

Pendant ce temps, entre banques et télécoms, c'est une éternelle rivalité depuis le jour où les opérateurs de téléphonie mobile ont décidé de faire de leurs abonnés des clients potentiels du mobile money. Nous parlons d'un phénomène qui a enregistré un franc succès sur l'ensemble du continent africain. Plusieurs pa-

ramètres ont aidé les télécoms à prendre le contrôle du paiement mobile. D'abord, le taux de pénétration très élevé dans différents pays de la région, dépassant parfois les 100 %, a joué en leur faveur. En RDC, moins de dix Congolais sur cent disposent d'un compte. Mais ils sont plus de quarante sur cent à recourir au service des télécoms. Par ailleurs, ils ont également l'avantage de la proximité et de la réactivité. Des paramètres qui ont convaincu au départ les banques de se lancer dans le mobile banking avec les télécoms, mais c'était sans compter une volonté de ces derniers de poursuivre l'aventure sans « intermédiaires », assurés de rester autant efficaces avec ou sans l'appui du système bancaire.

En remontant dans l'histoire financière de la RDC, l'on se rend compte que les banques ont commencé d'abord par travailler avec les grandes entreprises. Il ne faut pas oublier que les PME n'ont pu accéder au crédit d'investissement que depuis quelques années. L'on estime que des mil-

lions d'entre elles sont bancarisées aujourd'hui. Même si le secteur bancaire a connu une croissance extraordinaire depuis les années 2000, avec une explosion des comptes ouverts [40 000 en 2003 à 2,8 millions en 2015] et un meilleur accès au crédit, il est clair que le fait de se tourner vers une population jadis exclue du système a exigé de nombreuses conditions préalables, dont l'expertise à mettre en œuvre pour approcher ces nouveaux segments et gérer les risques. Malheureusement pour les banques, elles ont été vite dépassées par les télécoms sur ce nouveau terrain de tous les enjeux pour les deux acteurs.

Dans son entretien avec « Le Courrier de Kinshasa », Bruno Metting a tenu à replacer le débat dans son contexte, son vrai contexte. Selon lui, les chiffres sont clairs. Orange money, par exemple, compte aujourd'hui trente millions d'utilisateurs réguliers en Afrique. Pour la RDC qui comptait déjà 530 000

utilisateurs actifs en 2016, les retombées économiques sont substantielles. Ce succès, rappelle-t-il, tient tout simplement au caractère innovant du produit. Orange money n'est pas venu remplacer un quelconque service financier. Au contraire, il s'est imposé en l'absence d'un service financier accessible à une certaine catégorie de la population. Le système bancaire n'a pas jugé nécessaire de concevoir des produits adaptés à cette cible. Avec la réalité du développement économique, cette population a eu besoin de trouver des moyens plus pratiques de gérer son cash. Elle a voulu réaliser des transferts réguliers. « Je dois dire que nous faisons un service pour une population pauvre et exclue du système financier. C'est plutôt honorable pour les télécoms d'y avoir pensé. », a-t-il soutenu.

En une décennie, le phénomène a gagné en importance partout en Afrique. « Les clients nous demandent des

nouveaux services : épargne, crédit à la consommation, etc. Plus Orange développera ses services, plus le Groupe commencera à s'adresser à des clients plus aisés qui fréquentent traditionnellement les banques. », a soutenu Bruno Metting. Cette évolution oblige les télécoms à veiller au respect strict des mêmes règles que les banques. « Nous réclamons une compétition loyale, avec les mêmes règles du jeu. », a-t-il assuré. Au cours des prochaines années, le défi pour les télécoms sera à la fois quantitatif et qualitatif. Il ne suffit plus de détenir le record du plus grand nombre de clients, il faut également répondre à leurs exigences de plus en plus précises. « Pour développer des crédits à la consommation, nous aurons des licences bancaires. Nous devons donc évoluer dans notre organisation et respecter des nouvelles règles du jeu. », a-t-il conclu.

Laurent Essolomwa

L'ART D'ORPHÉE

Manuaku à Kinshasa pour redynamiser le Conamu

En séjour dans la ville capitale, il y a quelques jours, en provenance de Suisse où il s'est installé depuis des décennies, le guitariste co-fondateur de Zaïko Langa Langa et fondateur de l'ancien groupe Grand Zaïko Wawa, actuellement président de New Zaïko, a tenu une conférence de presse, 10 mars, à l'Espace 93 sur l'avenue de l'Université, au quartier agricole, dans la commune de Limete.

Le sujet principal de la rencontre avec les médias a été le Conseil national de la musique (Conamu). Aussi, l'initiative de Félix Pépé Manuaku Waku n'a pas mobilisé que les professionnels des médias. On y a noté également la présence d'Albert Moleka, ancien conseiller privé d'Étienne Tshisekedi et amoureux de la musique, des musiciens Maïka Munan, Pao Onema, Jean Goubald Kalala, etc. Dans son mot liminaire, le président du Conamu, Jean-Pierre Kabeya, a souligné que la RDC est un pays de musique, convoité par toute l'Afrique. La rumba congolaise est pratiquement inscrite comme patrimoine culturel de l'humanité par l'Unesco, les autorités du pays feraient œuvre très utile en donnant plus de valeur à la culture car un homme sans culture, c'est une maison sans fenêtre, a-t-il dit. Aussi faut-il des structures, le cas du Conamu. Créée depuis 2012 à Kinshasa, cette structure à caractère artistique et pédagogique sans but lucratif s'emploie au développement, à la préservation, à la promotion des musiques congolaises sur les plans national et international. Le Conamu, a signifié Manuaku qui en est aussi le vice-président, vise également l'émergence et la consolidation des industries musicales de la RDC, l'organisation des festivals de musique, des ateliers de formation musicale, des stages et la stimulation de la création des écoles de musique à travers le pays, ainsi que les échanges et la coopération internationale. En clair, le Conamu se résume en développement,



Pépé Félix Manuaku Waku, à sa droite Jean-Pierre Kabeya, lors de la conférence de presse

production, diffusion, préservation et promotion des musiques congolaises. Profitant de l'occasion, les participants ont assisté à la présentation du comité exécutif du Conamu, avec le président Jean-Pierre Kabeya Mutumba, le vice-président Pierre Félix Manuaku Waku, le secrétaire général Gomer Basunga Ndele, le secrétaire exécutif Romain Mbengo. Didi Lufinku en est le trésorier. Joe Mondonga, Impua Ngadi René, Inumani Agnès et Goerges Kinga sont respectivement conseiller en industrie musicale, conseiller artistique, conseiller juridique et directeur de communication. Sarah Femba est la chargée des relations publiques alors que Flory Voka Dikantu est le secrétaire administratif.

Le CIM

L'on retient aussi que le Conseil national de la musique fait partie intégrante du Conseil africain de la musique (CAM), ainsi que du Conseil international de

la musique (CIM) fondé en 1949 par l'Unesco dont il est le représentant en RDC. Le CIM a pour rôle de promouvoir la diversité musicale, l'accès à la culture pour tous et d'unir des organisations issues de quelque cent cinquante pays à travers le monde pour construire la paix et la compréhension entre les peuples de toutes les cultures et histoires.

Le CIM oeuvre en faveur de l'avancement de cinq droits musicaux. Il s'agit du droit pour tous les enfants et adultes de s'exprimer musicalement et en toute liberté, du droit d'apprendre et d'étudier les langages et savoir-faire musicaux, du droit d'accéder à la musique à travers la participation, l'écoute, la création et l'information. Il y a également le droit pour tous les artistes musiciens de développer leur art et de le communiquer à travers tous les médias, au moyen d'outils et des structures appropriés mis à leur disposition. Et enfin le droit d'obtenir une juste récompense et rémunération pour leurs prestations. Le CIM est subdivisé en

bureaux de conseils régionaux, précisément le Conseil européen de la musique, le Conseil de la musique des trois Amériques et le CAM.

Notons que les échanges entre les officiels du Conamu et les journalistes et quelques intervenants ont été riches en information. Aussi a-t-on su que le Conseil a très laborieusement travaillé, d'abord pour être accepté au niveau national, au sein des structures internationales (CIM et CAM), avant d'entreprendre des actions de grande envergure au niveau national. Dans son observation, Albert Moleka s'est dit disponible pour apporter son soutien au Conamu et il a recommandé l'implication des têtes d'affiche de la musique afin d'attirer plus d'attention d'éventuels partenaires.

L'on a, par exemple, appris que Manuaku va célébrer, en août 2018, les cinquante ans de sa carrière musicale. C'est aussi le cas de Maïka Munan qui a, séance tenante, demandé à son collègue de réaliser ensemble une anthologie de la rumba congolaise comme l'avait fait jadis feu président Mobutu, en réunissant les cadors musicaux de l'époque. Le Conamu a également rendu hommage à Tony Dee Bokito, récemment décédé à Paris, en France. Ancien chanteur du groupe Los Nickelos, il a été l'auteur du célèbre tube Éminence, ayant inspiré la génération Zaïko. Il a également laissé un dernier morceau, Eka Louisa, contenu dans le dernier maxi-single de Jossar Nyoka Longo de Zaïko Nkolo Mboka. C'est dans une ambiance musicale que la conférence de presse s'est clôturée avec New Zaïko, le groupe de Pépé Félix Manuaku qui a exécuté le tube inoubliable Femme ne pleure pas, du guitariste fondateur de la troisième école de la musique congolaise, le «Kavasha», la chanson Obi et d'autres encore.

Martin Engimo

JOURNÉE FIFA

Vingt-six Léopards de la RDC convoqués contre la Tanzanie

La rencontre amicale à Dar Es Salaam marque le redémarrage du onze national depuis la fin des éliminatoires de la Coupe du monde. Les fauves rd-congolais avaient loupé in extremis la qualification, devancés par les Aigles de Carthage de la Tunisie.

Les Léopards de la RDC joueront, le 27 mars à Dar-Es Salaam, face aux Taïfa Stars de la Tanzanie en amical Fifa. Le sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge, a publié récemment une liste de vingt-six joueurs pour cette rencontre. On y retrouve un nouveau joueur, le défenseur Aaron Tshibola de Kilmarnock en Ecosse, alors que certains anciens reviennent comme le gardien de but Parfait Mandanda, le milieu de terrain Youssouf Mulumbu. Florent Ibenge a appelé Giannelli Imbula qui avait déjà été sur une liste de présélectionnés, mais ne s'était pas encore déci-

dé. Par contre, Marcel Tisserand de Wolfsburg et Chadrac Akolo de Stuttgart en Allemagne ne figurent pas sur la liste publiée sur le site officiel de la Fédération congolaise de football association. La liste se compose des gardiens de but Parfait Mandanda (Charleroi/Belgique), Joël Kiassumbua (Lugano/Suisse) et Matampi Vumi Ley (sans club). Les défenseurs convoqués sont Joe Issama Mpeko (Mazembe), Jordan Ikoiko (Guingamp/France), Fabrice Nsakala (Alanyaspor/Turquie), Glody Ngonda Muzinga (V.Club), Arthur Masuaku (Westham/Angleterre), Chancel Mbemba Mangulu (Newcastle/Angleterre), Wilfried Moke (Konyaspor/Turquie), Yannick Bangala Litombo (V.Club) et Christian Luyindama Nekadio (Standard de Liège/Belgique), et Aaron Tshibola (Kilmarnock/Ecosse).

Au milieu de terrain, Florent Ibenge a donc rappelé Youssouf



Les Léopards célébrant un but à la Coupe d'Afrique des nations Gabon 2017

Mulumbu, très régulier avec Kilmarnock en Ecosse où il est coéquipier d'Aaron Tshibola. Les autres milieux de terrain retenus sont Chikito Lema Mabidi (Raja de Casablanca/Maroc), Neeskens Kebano (Fulham/D2 Angleterre), Giannelli Imbula (Toulouse/

France), Jacques Maghoma (Birmingham/D2 Angleterre), Gaël Kakuta (Amiens/France). Et les attaquants convoqués pour cette rencontre sont Yannick Bolasia (Everton/Angleterre), Junior Kabananga (Al-Nasr/Arabie Saoudite), Firmin Mube-

le Ndombe (Toulouse/France), Paul-José Mpoku (Standard de Liège/Belgique), Cédric Bakambu (Beijing Gouan/Chine), Benik Afobe Tunani (Wolverhampton/D2 Angleterre) et Britt Assombalonga (Middlesbrough/D2 Angleterre).

M.E.

INTERVIEW

Blaise Ndala : « La littérature congolaise est d'une grande richesse, d'une grande variété et en plein essor »

Blaise Ndala fait partie de la nouvelle génération d'écrivains congolais qui bénéficient d'un grand succès au niveau international. Lauréat de nombreux prix, son premier roman « J'irai danser sur la tombe de Senghor » est en train d'être adapté à Hollywood par le réalisateur franco-algérien Rachid Bouchareb.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Pourriez-vous nous rappeler brièvement votre parcours académique et professionnel ?

Blaise Ndala (B.N.) : Je suis titulaire d'une licence en droit de l'université de Kinshasa, d'un DES en droit international des droits de l'Homme de l'université catholique de Louvain et d'une maîtrise en administration publique de l'Énap du Québec. Je suis donc à la fois juriste et spécialiste des politiques publiques. Après des débuts au barreau à Kinshasa, mon expérience professionnelle s'est surtout bâtie au Canada où je suis arrivé en 2007, dans différents postes au sein de la fonction publique fédérale. Il y a de cela deux ans, j'ai accepté une mission en Haïti comme représentant d'avocats sans frontières Canada, avant de revenir à Ottawa où je travaille désormais à titre d'enquêteur correctionnel pour le bureau de l'ombudsman des détenus sous responsabilité fédérale. Comme vous pouvez le constater, rien de tout cela n'a le moindre rapport avec un destin d'écrivain.

L.C.K. : Vous êtes l'auteur de deux romans à succès qui se sont retrouvés en lice pour de nombreux prix. Pourriez-vous nous faire un résumé du contenu de ces deux ouvrages et quel était le message principal de chacun d'eux ? Pourriez-vous également expliquer le sens des titres choisis et pourquoi ce choix ?

B.N. : Le premier, *J'irai danser sur la tombe de Senghor*, revisite le « combat du siècle » à Kinshasa, en 1974, entre Mohamed Ali et George Foreman. Mais c'est tout, sauf un roman sur la boxe. J'ai voulu simplement me servir de cet événement historique comme d'un alibi pour proposer une fresque du Zaïre et des mœurs zaïroises, une décennie après l'arrivée au pouvoir de cet animal politique à la fois fascinant et redouté que fut Mobutu Sese Seko. On y suit le destin du jeune Modéro, la mi-vingtaine, qui quitte son village dans le Kivu pour Kin-la-belle où il rêve d'intégrer le groupe Zaïko Langa-Langa. Modéro finira dans les coulisses du « combat du siècle » et nous en dévoilera l'envers du décor, le tout sur fond de rivalité entre le jeune dictateur zaïrois et le président-poète sénégalais Léopold

Sédar Senghor. C'est de là que cette fiction tire son titre. Dans *Sans capote ni kalachnikov*, qui relève carrément de la satire, je propose une lecture décalée de la société du spectacle et de l'image qui est la nôtre. Un monde où la pauvreté, née des guerres et autres tragédies, est devenue une marchandise parmi d'autres, que différents acteurs du show-biz et de la galaxie « humanitaire » placent au cœur des agendas qui n'ont souvent rien à voir avec « l'aide aux pays pauvres ». Ça se passe dans un pays fictif nommé Cocagne et toute ressemblance avec un ailleurs que le lecteur connaît serait, bien sûr, fortuite. On y parle d'exploitation frauduleuse des minerais, de rébellions armées sans tête mais avec mille queues qui sèment la désolation... Alors que y perdure une constipation électorale bien carabinée, on y parle du goût amer des rêves qui se meurent au bout des kalachnikovs. Le titre m'a été inspiré par ce théâtre foutraque où le premier roubard venu se présentera volontiers sous la tunique du bon Samaritain.

L.C.K. : Votre premier roman *J'irai danser sur la tombe de Senghor* est en train d'être adapté à Hollywood par le réalisateur franco-algérien Rachid Bouchareb. Comment s'est faite la rencontre ? A quel stade en est cette adaptation et quel est votre rôle dans cette aventure cinématographique ? Quelles sont vos attentes par rapport à cela ?

B.N. : La rencontre avec Rachid Bouchareb s'est d'abord faite de façon virtuelle, il y a plus d'un an, lorsqu'il m'a contacté pour me dire qu'il avait lu et aimé mon roman, qu'il souhaitait en faire un film. On s'est par la suite retrouvé à Paris, en marge du Salon du livre où j'étais allé présenter mon deuxième roman, alors que lui était en tournage pour son film qui sortira fin 2018. Nous nous sommes revus, il y a exactement un mois, à Los Angeles pour passer en revue la première ébauche du scénario. Il faut préciser que, entre-temps, il avait acquis les droits auprès des éditions L'Interligne et m'avait proposé, à ma grande surprise, la co-scénarisation. Le projet est donc à ce stade où nous finalisons l'écriture du scénario. Parallèlement, le réalisateur poursuit le travail de casting à Hollywood. Mes attentes sont, j'imagine, les mêmes que ceux de n'importe quel romancier devant une aventure aussi inattendue, aux côtés d'une grande figure du cinéma contemporain : que le projet aille jusqu'au bout et qu'il accouche d'une seconde vie pour *J'irai danser sur la tombe de Senghor*. Je rêve surtout du jour où ce film pourra



Blaise Ndala Crédit photo : Pascale Castonguay

être vu à Kinshasa et ailleurs au Congo, mais aussi au Canada où je vis.

L.C.K. : Qu'est-ce qui vous inspire, en tant qu'écrivain, dans la rédaction de vos livres ? Quels sont vos thèmes de prédilection et pourquoi ?

B.N. : L'inspiration, que je qualifie souvent « d'intruse », surgit de n'importe quelle idée, de n'importe quel fait. Je l'attrape au vol, tantôt en lisant un article de presse, tantôt en écoutant une conversation dans le train, une émission à la télé... Je ne saurais dire si j'ai des thèmes de prédilection. La littérature reste pour moi un champ infini où toute délimitation dans l'acte de créer ne peut être que temporaire, le temps d'un manuscrit. Cela dit, il se trouve que je suis assez intéressé par l'usage que les humains font du pouvoir qu'ils détiennent les uns vis-à-vis des autres, quel qu'il soit. Sans que cela ne se résume aux bons sentiments qui, à l'évidence, n'ont pas leur place dans l'essence de la littérature, la question de la justice sociale habite le juriste des droits humains que je suis. Il y a également celle de la transmission de la mémoire des peuples à travers le temps et l'espace ou la question pernicieuse des identités avec son cortège de leurres et de lueurs tout au long de l'Histoire. Bref, rien n'est figé.

L.C.K. : Comment analysez-vous la littérature congolaise aujourd'hui ? Quelles sont ses forces et ses faiblesses ?

B.N. : Quand j'entends « littérature congolaise », je pense à ce qui s'écrit depuis les deux rives du fleuve Congo, en y incluant, bien entendu, la création diasporique. C'est ma fibre panafricaniste. C'est une littérature d'une grande richesse, d'une

grande variété, en plein essor. Si des noms comme Alain Mabanckou, In Koli Jean Bofane ou Fiston Mwanza Mujila tiennent aujourd'hui le haut de l'affiche au sein de l'espace francophone, le spectre est très large et continue de s'étirer. Il inclut des poètes, des dramaturges, des romanciers, souvent jeunes, dont certains n'hésitent pas à sortir des sentiers battus pour écrire dans nos langues nationales. Je pense ici, par exemple, au travail d'un Richard Ali à Kinshasa, que je suis avec admiration. Je n'ai pas une connaissance académique de cette littérature, mais je perçois dans sa vitalité des dernières années et dans la jeunesse de ses séminants auteurs, hommes et femmes, deux de ses forces majeures. À mes yeux, le faible nombre des maisons d'édition offrant un travail qui puisse rivaliser avec ce qui se fait de mieux sur le continent, est une faiblesse de taille. Le bassin réduit du lectorat local en est une autre, car le Congolais moyen se trouve moult excuses pour ne pas aller vers le livre. Je le dis après avoir été impressionné par la passion des Haïtiens pour la lecture, dans un pays où les gens ne sont pas particulièrement riches. Une littérature ne peut être grande sur son territoire naturel sans un lectorat qui la porte, la critique, la revendique. Il y a un chantier immense de ce côté-là.

L.C.K. : Savez-vous si vos livres sont lus dans votre pays d'origine ? Avez-vous un public cible en tête lorsque vous écrivez ?

B.N. : Mes livres sont lus en RDC, mais à une échelle qui ne me satisfait pas encore. Cela est lié à des questions de distribution qui devraient être réglées à l'avenir. Je n'ai pas de public cible lorsque j'écris. Je me lance en caressant l'espoir d'être lu par tout esprit curieux, où qu'il se trouve, dans n'importe quelle langue, pas nécessairement celle dans laquelle j'accouche du texte original. C'est, d'ailleurs, le propre du livre que de trouver son public, qui est moins prédictible qu'on pourrait le croire.

L.C.K. : Quels sont vos projets littéraires ?

B.N. : Je travaille présentement à un troisième roman. J'ai également sous la main un petit objet littéraire non identifié avec lequel je m'amuse, un texte dont le genre reste à définir. Le temps dira si de ce jeu ludique sortira quelque chose de sérieux, suivant l'adage populaire que les lingalaphones de Kin connaissent bien : « *Mayi ya tchai ekoki pe ko bongwana mayi ya badi* » (l'eau destinée à la préparation du thé peut devenir une eau destinée à la cuisson du fufu).

Patrick Ndongidi

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Les besoins de la RDC réévalués à 1,7 milliard de dollars par l'ONU

Un haut responsable des Nations unies s'est engagé, mardi à Kinshasa, à tout faire pour recueillir 1,7 milliard de dollars pendant la prochaine conférence internationale des donateurs pour répondre aux besoins humanitaires du pays.

«Nous allons travailler dur pour atteindre cet objectif» d'ici à la conférence ministérielle de Genève du 13 avril, a déclaré à l'AFP le secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, au terme d'une visite de deux jours en République démocratique du Congo (RDC). Depuis quelques mois,



Le Secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock

l'ONU, ses agences et les ONG multiplient les communiqués alarmistes au sujet de la situation en RDC, où, d'après elles, 4,5 millions de personnes sont des déplacés qui ont fui leur lieu de vie en raison des conflits qui traversent le pays (Kivu, Tanganyika, Kasai et tout récemment Ituri). «Plus de deux millions d'enfants courent le risque de mourir de malnutrition et plusieurs provinces ont connu une détérioration des conditions humanitaires ces derniers mois», selon le Bureau de la coordination humanitaire des

Nations unies. Entre 10,5 et 13 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire en RDC (70 à 90 millions d'habitants), selon l'ONU.

Le responsable de l'ONU était accompagné en RDC de Sigrid Kaag, ministre néerlandaise du Commerce extérieur et de la coopération au développement. Ils ont rencontré les autorités congolaises et se sont rendus à Kalemie (sud-est) sur les rives du lac Tanganyika où les conflits ont déplacé des dizaines de milliers de personnes. «La situation est très mauvaise. Ils (les déplacés) ont vécu des expériences terribles. Ils ont encore l'espoir d'un meilleur avenir», selon le responsable onusien.

AFP

BRÈVES

BÉNIN

Prison ferme pour sept distributeurs de faux médicaments

Un tribunal de Cotonou a condamné mardi sept responsables d'importantes compagnies pharmaceutiques du Bénin à la prison ferme, une sanction dont la lourdeur se veut un symbole dans la guerre aux faux médicaments.

Le Bénin a la réputation, avec le Nigeria, d'être l'un des hauts lieux du trafic de faux médicaments en Afrique sub-saharienne. C'est par le port de Cotonou que transitent près d'un tiers des produits incriminés, selon l'OMS. Ils seraient responsables du décès de 100 000 personnes chaque année sur le continent.

CENTRAFRIQUE

Suspension des activités humanitaires à Bangassou après des pillages

Les activités humanitaires à Bangassou ont été suspendues en raison du pillage des équipements et des installations de quatre ONG dans cette ville du sud-est de la Centrafrique, a annoncé mercredi à Bangui le bureau des Nations unies pour la coordination humanitaire (Ocha).

«Compte tenu de la détérioration de la situation sécuritaire à Bangassou, nos partenaires humanitaires dans la ville ont été relocalisés à Bangui», a déclaré mercredi à l'AFP Joseph Inganji, chef de bureau Ocha pour la Centrafrique.

CÉMAC

Le siège quitte Bangui pour Malabo

La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) a de nouveau déménagé le siège de sa commission de Bangui à Malabo en Guinée Equatoriale, suite à une décision prise le 19 février dernier par Idriss Deby Itno, président en exercice de la Cémac, mais qui n'a été rendue publique que le 14 mars dans la capitale centrafricaine.

Selon la présidence de la Cémac, le retour du siège à Bangui était conditionné à la réhabilitation préalable des infrastructures et équipements endommagés durant la crise. Ainsi, l'organisation régionale avait exhorté le gouvernement centrafricain à mettre des logements de fonction à la disposition des fonctionnaires de la commission.

TCHAD

Accord entre syndicats-gouvernement pour mettre fin à la grève du public

Gouvernement et syndicats du Tchad sont parvenus à un accord mercredi soir pour mettre fin à la paralysie du secteur public en grève depuis fin janvier suite à des mesures d'austérité nationales.

«La suspension de la grève générale et la reprise du travail après le paiement effectif de tous les agents de l'Etat» et «la poursuite du dialogue entre les deux parties en vue d'instaurer un climat social apaisé dans le pays» sont prévues dans cet accord, signé par le gouvernement et le groupement syndical de la plateforme syndicale revendicative.

L'accord prévoit l'application d'un moratoire de trois mois par les banques sur les prêts contractés par les fonctionnaires, étant donné que de nombreux fonctionnaires possèdent des emprunts bancaires.

Source AFP

VATICAN

Cinq ans d'un pontificat atypique

Voici cinq années que le pape François préside aux destinées de l'Eglise catholique. Lorsqu'il y arrive un 13 mars 2015, Jorge Maria Bergoglio est un parfait inconnu pour bon nombre de catholiques.

Certes, l'alors archevêque de Buenos Aires, en Argentine, a déjà marqué l'histoire de l'Eglise de son pays par des prises de position équilibrées. Certes aussi, dans une Amérique latine où sont passés des régimes dictatoriaux suivis ensuite par des mouvements d'inspiration marxiste et souvent anticléricaux, les relations entre l'Eglise et les dirigeants politiques sont loin d'être simples.

Une théologie d'inspiration marxiste, la théologie de la libération, affaiblit l'influence des catholiques romains. Certains grands intellectuels catholiques s'y rallieront. Au Nicaragua, des prêtres catholiques rejoindront même le Mouvement sandiniste et deviendront de ministres du gouvernement de gauche. Mais en Argentine où la dictature militaire a lourdement sévi aussi, le cardinal archevêque de Buenos Aires s'est tiré de toutes les embûches, ne se faisant pas le complice des thèses extrémistes, religieuses ou marxistes.

C'est ce qui fera basculer en sa faveur le choix de ses pairs réunis dans la Chapelle Sixtine, au Vatican, pour élire un nouveau pape après la démission du pape Benoît XVI. Ses premiers

mots depuis le balcon de Saint-Pierre, le 13 mars 2013, vont donner le ton. Son nom de pape aussi. Il parle de lui comme d'un pape que ses pairs cardinaux sont allés « chercher au loin ». Il fait annoncer avoir choisi de s'appeler François, à l'instar du « petit saint des pauvres » d'Assise, celui-là même qui parlait aux oiseaux et qui est devenu le patron des écologistes.

En cinq ans, le nouveau pape aura pratiquement tout connu : des scandales de trahison de ses proches collaborateurs, de pédophilie de prêtres y compris d'un nonce qui mourra d'ailleurs en prison au Vatican où il a fini par l'enfermer, des difficultés pour gérer les institutions financières du Vatican, un début de fronde de théologiens conservateurs, etc... Le pape François a tenu bon. Il a mis en place un conseil de neuf cardinaux pour le conseiller dans les réformes inévitables ; un Africain, le cardinal Laurent Monsengwo de Kinshasa, en fait partie.

Communiquant une simplicité qui renforce l'impact de son aura, il effectuera un voyage historique en Afrique, y compris dans la sous-région Afrique centrale où il choisit la Répu-

blique Centrafricaine pour poser sa valise, parce que ce pays est déchiré par des dissensions qui risquent de se transformer en guerre de religion. Il amorce la réconciliation avec les orthodoxes de Moscou, visite Cuba où il entrouvre le dégel des rapports de l'île avec les Etats-Unis, et aide à l'extinction de la plus ancienne rébellion en Colombie.

Il parle aux familles et dénonce une guerre mondiale par fragmentations qui frappe les pauvres. Il produit des textes de réflexion théologique, dont Laudato Si, sur la préservation de la Terre, « notre maison commune ». Le pape argentin, né de parents immigrés italiens, s'oppose sur la politique de l'immigration avec le président Donald Trump qui entend ériger un mur le long de la frontière avec le Mexique. Le changement radical induit par l'arrivée du pape François au Vatican a d'abord été marqué au cours de ces cinq ans par une communication simplifiée, inclusive, « à hauteur d'homme », disent les Vaticanistes. C'est un pape simple qui porte lui-même sa sacoche durant les voyages et qui continue de loger dans une résidence pauvre au Vatican, loin des or et des lambris des appartements pontificaux.

Célestin Loubeto

TRIPOLI

La marine libyenne arraisonne un pétrolier étranger soupçonné de contrebande

La marine libyenne a intercepté jeudi matin un pétrolier étranger soupçonné de contrebande au large de Zouara, une ville portuaire située à quelque 120km de la capitale Tripoli, a déclaré à Xinhua un porte-parole de la marine, Ayoub Kassem.

Ce pétrolier battant pavillon togolais avec huit membres d'équipage à bord, dont les nationalités n'ont pas été déterminées, a tenté d'entrer dans le complexe pétrochimique d'Abou Kamach à Zouara, a-t-il indiqué.

Le navire a été intercepté à huit milles nautiques (12,8 km) d'Abou Kamach, alors qu'il se préparait à décharger du carburant de contrebande, selon M. Kassem.

Le porte-parole a assuré qu'il n'y avait eu aucune résistance de la part de l'équipage du navire lors de l'arraisonnement et que le pétrolier avait ensuite été remorqué vers la base navale de Tripoli. La côte occidentale de la Libye, de Tripoli à la frontière avec la Tunisie, est récemment devenue le théâtre d'activités de contrebande de pétrole sans précédent.

La cour d'appel de Tripoli a ordonné la semaine dernière la confiscation du pétrolier Al-Khayaam, condamné son équipage à six ans de prison et infligé une amende de six millions de dinars (4,5 millions de dollars) pour la contrebande de plus de 2,5 millions de litres de diesel. Le navire avait été arraisonné en février 2016 par la marine libyenne au large de Zouara.

CHINE

Le PNUD organise un événement pour les jeunes entrepreneurs

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a organisé jeudi des dialogues et des ateliers pour 60 jeunes entrepreneurs chinois.

Ayant pour thème «design inclusif», l'événement de cette année vise à trouver des solutions aux défis auxquels la société est confrontée, en particulier les personnes handicapées, a déclaré Devanand Ramiah, directeur adjoint du PNUD Chine.

Selon lui, le Dialogue national vise à rassembler les jeunes, le gouvernement, le secteur privé et

le milieu universitaire du pays, afin d'aider les jeunes entrepreneurs à développer des idées et des modèles commerciaux.

Durant cet événement de quatre jours, les jeunes entrepreneurs participeront à des ateliers sur l'environnement entrepreneurial, la formation à l'égalité pour les personnes handicapées et le conseil aux entreprises.

Plus de 2.000 jeunes de onze pays de la région Asie-Pacifique ont participé à l'événement Dialogue national du PNUD.

Xinhua



PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion
à prix KDO

Composez *121*4#

2.5 GB
4 000^F 7 jours

1 GB
1 000^F 1 jour

40 GB
25 000^F 30 jours

PUBLICIS AG Partners

Chez Airtel, les forfaits internet s'améliorent encore et toujours...

Profitez de nos super volumes pour chatter plus longtemps, regarder, télécharger et partager des vidéos en HD, écouter en direct sur vos sites et réseaux sociaux préférés (**WhatsApp, Messenger, Viber, YouTube, ...**)

Activez votre forfait **1 Giga à 1000F, 2.5 Giga à 5000F, 40 Giga à 25 000F** et bien d'autres pour naviguer à volonté. Pour toute activation par **Airtel money**, recevez le **double du volume**.

N'attendez plus, composez ***121*4#** pour découvrir nos forfaits et vivre une expérience internet exceptionnelle.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

FÊTE DU 8 MARS

Airtel Congo honore les femmes de Pointe-Noire

La femme ponténégrine était à l'honneur ce 8 mars 2018 à Airtel Congo, lors de la célébration de la Journée Internationale de la Femme. L'opérateur de téléphonie mobile, a organisé une série d'activités à l'espace « Airtel city », dans le deuxième arrondissement Mvoumvou, pour mettre en lumière cette couche de la population souvent laissée pour compte. L'Ambiance, le sourire et les accolades étaient au rendez-vous pendant cette journée.

Le monde entier a célébré la journée internationale des droits des femmes le 8 mars dernier. Cette fête est devenue, depuis un moment, la plus populaire et la plus importante émotionnellement parlant après celle du nouvel an.

Pendant cette journée, les femmes se prêtent beaucoup d'attention et sont toutes belles. Fidèle à sa coutume, Airtel Congo a cette année, rendu hommage à la femme à travers une série d'activités à « Airtel city » où tous les espaces ont été envahis par la gent féminine. Pour l'occasion, Airtel a proposé un jeu concours avec à la clef, de nombreux cadeaux à gagner parmi lesquels, des pagnes super-Wax, des téléphones portables, des teeshirts et bien d'autres lots.

Au programme de la journée : un concours de danse amateur, un défilé de mode avec la participation des stylistes et des mannequins de Pointe-Noire, suivi d'un concert de musique avec des groupes tradi-modernes puis d'un spectacle humoristique avec des comédiens locaux qui par leur brillante interprétation, ont su captiver l'attention des nombreux spectateurs et faire passer un message fort sur la journée de la femme et leurs droits.

Cette journée a également été mise à profit pour vulgariser auprès de la jeunesse actuelle, l'art d'attacher le pagne et de nouer le foulard d'une manière chic et raffinée dans l'intérêt de la préservation des valeurs africaines.

La fête était belle, la programmation musicale a replongé la foule dans un agréable mélange de sonorités adoucissantes, dans une ambiance bon enfant et particulièrement festive, de quoi donner envie de remettre le couvert prochainement.

Dans cette atmosphère conviviale d'échanges et de retrouvailles, ces femmes ont débattu ensemble des sujets concernant la femme avec un grand « F » et ont pu nouer de nouveaux liens d'amitiés.

« Merci à Airtel Congo d'avoir pensé à nous à travers cette activité qui nous a permis d'échanger entre nous les femmes et surtout de passer un moment convivial agréable avec plein de cadeaux surprises », ces mots des femmes à l'endroit de Airtel Congo, reflète bien l'ambiance qui a prévalu ce 8 mars à l'espace Airtel city. Rappelons que la Journée internationale des droits des femmes a été fêtée cette année sur le thème « l'heure est venue : les activistes rurales et urbaines transforment la vie des femmes ». Cette journée s'inscrit dans le fil d'un mouvement mondial sans précédent en faveur des droits des femmes, de l'égalité et de la justice. Elle se focalise également sur les droits des femmes rurales, qui représentent plus d'un quart de la population mondiale. Aujourd'hui, une grande majorité de ces femmes à travers le monde travaillent dans le secteur agricole.

Dans le monde urbain et professionnel, la femme continue de faire l'objet de plusieurs types de discrimination : 80% des femmes à travers le monde occupent des emplois précaires.

Notons que de l'avis de toutes les femmes, cette activité a été une vraie réussite grâce à l'ambiance chaleureuse et conviviale qui a régné tout au long de la journée. Le rendez-vous est donc pris pour la prochaine fête des femmes, en mars 2019.



FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE

La conservation implique la mobilisation des ressources

Des ministres en charge des forêts et de l'environnement de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) se sont retrouvés, le 15 mars à Brazzaville, pour tenter d'harmoniser leurs visions sur la recherche des financements et la mise en œuvre de l'engagement de Bonn.

Lancée le 15 mars, sous le patronage du Premier ministre, chef du gouvernement de la République du Congo, Clément Mouamba, la session extraordinaire du conseil des ministres de la Comifac se veut être une rencontre ultime dans la mobilisation des partenaires techniques et financiers, ainsi que de l'engagement des Etats à lutter contre la dégradation des écosystèmes forestiers.

« Mobilisons les ressources pour la mise en œuvre de nos engagements au défi de Bonn », c'est le thème de la table ronde ministérielle ayant réuni dans la journée les politiques, les experts et les principaux partenaires, tels que l'Union européenne, le Royaume de Belgique, la Coopération allemande GIZ, l'agence japonaise JICA, le projet régional Redd+, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, l'ONG mondiale IUCN, le Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo, le Fonds pour l'environnement mondial.

Deuxième poumon vert de la planète après l'Amazonie, avec ses



Photo de famille des décideurs/Adiac

deux cent cinquante-un millions d'hectares et plus de trois milles espèces, le Bassin du Congo est essentiel pour la qualité de l'air et l'équilibre climatique de la terre. Cependant, cette immense richesse naturelle recule à cause des activités humaines incontrôlées. Depuis une décennie, le taux annuel de déforestation a atteint 0,4%, soit 800 000 hectares de forêts détruits chaque année.

Malgré cette menace, le Premier ministre, Clément Mouamba, invite à ne pas perdre espoir. « Les forêts du Bassin du Congo doivent être considérées comme une opportunité dans la réponse politique

appropriée à apporter à la diversification de nos économies et à la problématique des changements climatiques. », a-t-il déclaré, insistant sur le paiement pour les services environnementaux.

À travers la Comifac, les pays de la région se sont alors engagés à restaurer le paysage forestier détérioré. Les financements attendus, grâce aux contributions des Etats et à l'appui des partenaires cités ci-haut, permettront de réaliser les opérations de planting au sein des pays ; de lutter contre la déforestation et le braconnage ; d'élaborer et d'appliquer le guide sous-régional de surveillance des forêts et

de protection des aires protégées frontalières.

Quelques partenaires qui ont pu prendre la parole n'ont pas été pour autant précis ni sur les modalités de leurs interventions, ni sur le montant d'aide à apporter. Pourtant, depuis septembre 2011, à Bonn, en Allemagne, toutes les bases avaient été posées surtout en matière de mobilisation des ressources financières.

« L'un des objectifs opérationnels de cet engagement est d'inverser la tendance de la dégradation des forêts et des terres, en augmentant de 25% la superficie des terres reboisées et/ou dégradées

d'ici à 2025 dans tous les pays membres. », indiquait, mardi, le secrétaire exécutif de la Comifac, Raymond Ndomba Ngoye, lors de l'ouverture de la réunion des experts.

Enfin, outre l'épineuse question de financement, la session extraordinaire du conseil des ministres devrait également se prononcer sur la difficulté que traverse la Comifac, la présentation de la nouvelle facilitation du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo, et surtout sur la préparation du troisième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation.

Fiacre Kombo

JOURNÉE MONDIALE DU REIN

L'insuffisance rénale reste un grand problème de santé publique au Congo

Le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) a célébré l'événement en différé, le 15 mars, à travers une matinée scientifique qui a donné lieu à une sensibilisation du personnel soignant.

Placée cette année sur le thème « Le rein et la santé de la femme-des facteurs à ne pas négliger », la Journée mondiale du rein est commémorée chaque deuxième jeudi du mois de mars. Il s'agit d'une occasion pour sensibiliser le grand public à l'importance des maladies rénales, affections silencieuses dont le diagnostic tardif multiplie les conséquences.

En effet, d'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un adulte sur dix souffre d'une affection rénale, soit près de six cents millions de personnes, au niveau mondial. L'OMS prévoit une augmentation de la prévalence de la maladie rénale chronique de 17% dans les dix ans à venir. Pays d'Afrique subsaharienne, le Congo n'est pas épargné par ce fléau. Selon des statistiques du CHU-B, sur environ cent cinquante personnes reçues au service de néphrologie, près de soixante-dix meurent à cause, entre autres, de l'état avancé de la maladie et du manque d'un plateau technique digne pour la prise en charge, tel en témoigne l'absence de la dialyse.

« Nous recevons à peu près cent cinquante malades chaque année au stade terminal d'insuffisance rénale, ce qui est énorme. A l'heure actuelle au CHU, la maladie n'est pas curable parce que nous n'avons pas de dialyse. Donc, si le travail se fait en amont

avec les structures périphériques, nous pourrions considérablement réduire le nombre de malades qui y arrivent. C'est un travail d'équipe, un travail qui doit intéresser tous les professionnels de santé, tous les médecins. », a expliqué le chef de service néphrologie du CHU, le Dr Richard Loumingou, précisant que ce sont des personnes ayant besoin de la dialyse qui décèdent souvent.

Au cours de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du directeur général du CHU, Jérémie Mouyokani, un accent particulier a été mis sur la prévention. Ainsi des échanges ont-ils porté sur les statistiques du CHU ; l'épidémiologie ; les différentes maladies rénales ; la fréquence de ces maladies ; les moyens de prévention et la diététique. « La dialyse n'est pas le traitement de toutes les maladies rénales, mais des maladies dans un état avancé. Il y a des maladies rénales qui sont parfaitement curables, lorsque les patients arrivent à un stade précoce. La prévention n'est pas très spectaculaire, ce n'est pas très passionnant mais c'est très important pour qu'on puisse faire face aux maladies rénales. », a poursuivi le Dr Richard Loumingou, soulignant que si au XX^e siècle, les maladies infectieuses étaient les



Les participants/Adiac

plus importantes, au XXI^e siècle, les maladies liées à l'environnement, à l'alimentation ainsi que les maladies cardiovasculaires prendront le relais.

Vaut mieux prévenir que guérir

Animant l'un des exposés, le Dr Tony Eyi a mentionné les trois causes principales dans le contexte des pays africains en voie de développement. Il s'agit notamment du diabète, de l'hypertension artérielle et du VIH. A cela, s'ajoute la consommation abusive de médicaments sans avis des médecins, précisément des anti-inflammatoires qui exposeraient les patients à une insuffisance ré-

nale chronique. Il reconnaît que les maladies rénales ne sont pas bien connues du grand public et du personnel soignant. « Les patients diabétiques et hypertendus sont les principaux qui vont développer une insuffisance rénale ; ils ont un facteur de risque rénal, ils doivent être régulièrement suivis. Il faut éviter les trois principales causes de l'insuffisance rénale : manger moins salé, moins gras ; manger plus de légumes et éviter la viande grasse ; se protéger pour éviter le VIH. », a-t-il conseillé.

Interrogé sur l'apport de la nouvelle unité de dialyse d'Oyo, inaugurée

récemment par le chef de l'Etat, le Dr Richard Loumingou a indiqué qu'elle est la bienvenue même si ce n'est pas suffisant. « C'est déjà un très bon pas, il y a des situations d'urgence. On va dialyser, sauver des vies mais on ne pourra pas sauver toutes les vies, parce que le nombre de malades atteints d'insuffisance rénale est de plus en plus croissant. C'est pour cela que nous avons mis l'accent sur la prévention et nous continuerons à le faire pour réduire le nombre de patients qui vont nécessiter la dialyse. », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR



Le Petit Saint-Martin

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

LA FRANCE

À PARTIR DE

611 500 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM AIRFRANCE.CG

Tarif aller-retour, toutes taxes comprises et hors frais de service. Achetez dès le 16 janvier 2018 et voyagez dès le 23 janvier jusqu'au 25 juin 2018. Achat minimum 7 jours avant le départ, pour un séjour de 7 jours à 12 mois maximum. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous au +33 1 55 69 61 37 (coût d'un appel international vers la France 125 FCFA/min) de 8h à 19h ou auprès de votre agence de voyages.

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

Appel à candidatures

Que vous soyez FANS ou SOSIES de STARS !

Dans le cadre de la journée de *lutte contre les faux médicaments*, l'IFC recherche des sosies et fans de stars (animateur, chanteur, danseur etc.) afin de reproduire sur scène la campagne "*méfiez-vous des faux artistes comme des faux médicaments*".

Casting le vendredi 16 mars à partir de 9 h00.

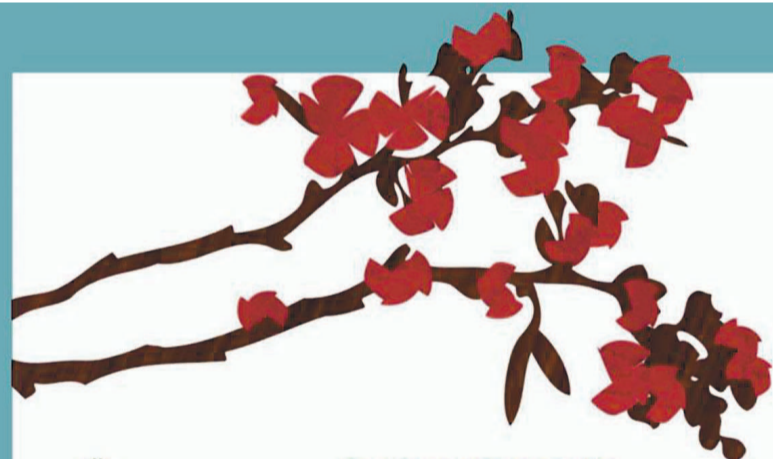
En présence de **Juliette Fievet**, journaliste à RFI (Couleurs tropicales)

Renseignements au bureau de la communication.



fondation Chirac

AGIR AU SERVICE DE LA PAIX



SPRING FAIR FOIRE DU PRINTEMPS AMERICAN INTERNATIONAL SCHOOL OF BRAZZAVILLE

MARCH 17, 2018

9 AM – 3 PM

ENTRANCE:

1000/500 XAF ADULTS / KIDS
WE ARE JUST BEHIND L'IFC

PROGRAM:

RAFFLE WITH MANY GREAT PRIZES
CONGO AND AFRICAN ART
ENTERTAINMENT
INTERNATIONAL FOOD STALLS
FACE PAINTING

Raffle prizes include:
Airline tickets and much more!

17 MARS 2018

9H – 15H

ENTRÉE:

1000/500 XAF ADULTES / ENFANTS
ON EST JUSTE DERRIERE L'IFC

AU PROGRAMME:

GRANDE TOMBOLA
ARTISANAT D'ICI ET D'AILLEURS
SPECTACLES DE DANSE
DECOUVERTES GASTRONOMIQUES
PEINTURE SUR VISAGE

Lots à gagner inclus:
Billets d'avion et beaucoup plus!

FOR MORE INFORMATION CONTACT:

Jamie Raisey - 05 627 2000 - bmanager@aisbrazza.org

RÉSEAUX SOCIAUX

Le "Club Claudia Solution" met en garde les jeunes contre l'intox

L'association a organisé, le 14 mars dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï, une rencontre citoyenne en vue de conscientiser les jeunes à faire bon usage de l'internet.

L'activité fait suite au message audio posté, il y a quelques jours, par un certain «caporal-chef» Ferdinand Masson qui habiterait le quartier Talangaï, sur les réseaux sociaux, appelant la population des quartiers nord de Brazzaville à une désobéissance civile, le 10 mars dernier. Cette pire intox, qui n'avait pas été suivie d'effet, a créé tout de même une psychose dans cet arrondissement.

Ainsi, pour éviter ce genre de trouble social dans la ville, surtout dans la cinquième circonscription électorale

Claudia Solution", Isidore Lenga, qui est aussi suppléant de la députée Claudia Iki Sassou N'Gnesso, a initié une série de rencontres avec les jeunes, principaux usagers des réseaux sociaux et la couche la plus manipulable.

Etant déjà réuni avec ces jeunes au sein de l'association, Isidore Lenga a saisi cette occasion pour leur présenter les conséquences qui résultent de la mauvaise utilisation des réseaux sociaux. Il a aussi indiqué que ces réseaux véhiculent les bonnes informations tout comme les



Isidore Lenga (au milieu) s'adressant aux jeunes du quartier Maman Mboulé/Photo Adiac

« Les réseaux sociaux sont le fruit de la technologie. Apprenez à en faire bon usage. Réfléchissez avant d'agir après un message que vous avez reçu sur Internet, parce qu'il peut vous coûter cher. Ne pensez surtout pas que ceux qui postent ces messages sont plus intelligents que vous, prenez soins de les analyser. »

de Talangaï, notamment au quartier 68 (Maman Mboulé), le président du "Club

mauvaises. Mais dans cette kyrielle, il faut prendre en compte celles qui sont utiles

et rejeter les ragots qui ne contribuent à rien et ne profitent à personne.

« Les réseaux sociaux sont le fruit de la technologie. Apprenez à en faire bon usage. Réfléchissez avant d'agir après un message que vous avez reçu sur Internet, parce qu'il peut vous coûter cher. Ne pensez surtout pas que ceux qui postent ces messages sont plus intelligents que vous, prenez soins de les analyser. », a lancé Isidore Lenga à

ces jeunes.

Conscient de ce que ces jeunes cèdent souvent à la manipulation du fait de l'oisiveté et du chômage, le président du "Club Claudia Solution" (C2S) en a profité pour leur dévoiler quelques projets retenus par l'association à leur égard.

Le premier projet, a-t-il annoncé, concerne la mise en place d'une microfinance destinée à appuyer financièrement les petits commerçants. Le C2S mettra égale-

ment en place un centre de formation professionnelle pour sensibiliser les jeunes aux petits métiers, tels que la conduite automobile, la maçonnerie, la menuiserie, la plomberie, l'électricité, la coiffure, la coupe-couture et l'informatique.

L'objectif étant de former ces jeunes désœuvrés aux métiers pouvant leur garantir une meilleure insertion sociale en vue d'être financièrement autonomes.

Firmin Oyé

OBSÈQUES DE ROSSY MUKENDI

Une seconde autopsie retarde la levée de corps

La dépouille continue d'être gardée au frais, à la morgue de l'hôpital général de référence de Kinshasa.

Annoncée initialement pour ce 15 mars, la levée de corps de Rossy Mukendi est reportée à une date ultérieure. Ce qui remet à plus tard, sans aucune précision sur la date, les obsèques de cet activiste des droits de l'homme, au grand dam de ses proches. Dans la commune de Lemba où le défunt a évolué, c'est un peu la consternation. L'attente se fait longue. Après la messe de suffrage du 6 mars organisée par les mouvements citoyens en hommage à l'un des leurs abattu le 25 février dernier par un élément de la police à la suite d'une marche initiée par les laïcs catholiques, d'aucuns ont cru que les choses pouvaient aller très vite. Que non ! On en est encore à tergiverser sur la question d'autopsie.

Après une première, l'auditorat militaire de garnison de Matete exige une seconde autopsie annoncée auparavant pour le 13 mars. C'est ce dernier développement qui, à en croire des sources, aurait milité pour le report des obsèques de Rossy Mukendi. Des obsèques qui, sauf imprévu, pourraient être organisées à la foire internationale de Kinshasa, selon le vœu exprimé par la famille. Au vu de la tension politique grandissante et persistante de ces dernières heures, il y a fort à craindre d'éventuels débordements lors des funérailles de cet activiste des droits de l'homme. Ce qui devrait impliquer la prise urgente des mesures de sécurité afin de prévenir tout désagrément.

Autre élément pouvant justifier le report de la levée de corps de la morgue ce 15 mars, c'est sans doute la coïncidence avec l'ouverture, le même jour, de la session parlementaire ordinaire de mars. Un fait politique de grande importance qui pourrait être oblitéré par le fracas qu'occasionnerait la sortie tintamarresque du corps de Rossy. Prudence oblige.

Alain Diasso

LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

Des jeunes sensibilisés à la paix

Plus de deux mille participants sont attendus à la campagne dénommée «Jeune pour la paix» qu'organisera, le 31 mars à Kinshasa, notamment à la Fikin dans la commune de Lemba, le mouvement citoyen Coalition des jeunes consciencieux et patriotes (Cojecop).

La journée de sensibilisation à la paix, selon le coordonnateur général de la Cojecop, Michael Dandu Mondonga, se tient dans le cadre de la campagne de paix que mène ce mouvement citoyen à travers toute la République. Il s'agit d'appeler les jeunes à être non pas des marche-pieds des politiciens en mal de repositionnement mais des artisans de paix et acteurs de développement. La Cojecop, soutient Michael Dandu Mondonga, s'est engagée résolument « dans l'encadrement de la jeunesse pour la sauvegarde de la paix, gage du développement harmonieux de la RDC ».

Ce mouvement citoyen qui prône la paix se fixe comme objectifs de lutter contre la pauvreté, le chômage et la délinquance juvénile ; promouvoir les talents et les compétences en valorisant l'excellence chez les jeunes ; encourager l'esprit de l'entreprise et d'auto-prise en charge ; lutter contre les antivaleurs telles que l'insécurité,



Le coordonnateur général de la Cojecop, Michael Dandu Mondonga

la corruption, le tribalisme, le banditisme des jeunes...

Tout en faisant le choix de la stabilité politique, la Cojecop, a fait savoir son coordonnateur général, soutient l'organisation des élections dans un climat apaisé. Aussi, ce mouvement citoyen «s'engage à sensibiliser les jeunes aux enjeux électoraux, parce que les jeunes doivent être acteurs pour les bonnes élections apaisées en tant qu'électeurs, mais aussi en tant que candidats». Les bonnes élections,

argumente Michael Dandu, ne sont possibles que dans un climat de paix que jusqu'alors s'emploie à maintenir l'autorité morale de la Cojecop, le président Joseph Kabila.

Justifiant son choix d'accompagner le chef de l'Etat dans la voie de l'émergence du pays, Michael Dandu souligne qu'il ne s'agit pas d'une démarche politique mais simplement de l'expression d'une jeunesse disposée à soutenir son action dont le bilan, selon lui, est largement positif.

Aline Nzuzi

FAUX MÉDICAMENTS

La montée du phénomène incite aux mesures plus rigoureuses

Avec l'évolution technologique facilitée par l'internet et autres moyens de communication, la falsification a gagné presque tous les domaines de la vie en société parfois sans contrepartie mortelle. Par contre, la contrefaçon des produits médicaux a des conséquences lourdes, voire mortelles.

Devant l'ampleur de la montée du phénomène de faux médicaments, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a instauré un système de surveillance. Une enquête réalisée en 2017 révèle que ces dernières décennies, la contrefaçon en matière de médicaments aurait fait entre 700 000 et 800 000 morts par an, principalement dans les pays en développement. « Ces chiffres ne cessent d'augmenter au fur et à mesure que de nouveaux liens sont faits entre les décès inexplicables et la distribution de contrefaçons », a relevé cette enquête.

gine, et ils n'entraînent pas toujours une réaction indésirable évidente. Cependant, affirment-ils, ces produits ne permettent pas de traiter correctement la maladie ou l'affection qu'ils ciblent, et peuvent entraîner de graves conséquences sur la santé, voire la mort.

Il y a à peine une semaine, le gouvernement béninois a décidé de suspendre le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens et d'interdire l'un des principaux fournisseurs, afin d'assainir le secteur pharmaceutique gangrené par le commerce de faux médicaments.



la Fondation Chirac vient de lancer un appel à candidature pour reproduire sur scène la campagne « Méfiez-vous des faux artistes comme des faux médicaments ». L'Institut français du Congo, où va se dérouler cette activité, a prévu le casting pour ce vendredi 16 mars, en présence d'une journaliste de «Radio France internationale». Elle s'inscrit dans le cadre de la Journée de lutte contre les faux médicaments.

Qui est exposé au risque des faux médicaments ?

Les produits médicaux falsifiés sont fabriqués dans de nombreux pays du monde. Cependant, ce sont les pays à revenu faible ou intermédiaire, ceux situés dans les zones de conflits ou de troubles civils et ceux dont le système de santé est faible ou inexistant, qui supportent la plus lourde part du problème des

produits médicaux falsifiés ou de qualité inférieure.

« C'est quand l'accès aux produits médicaux sûrs et de qualité est limité, lorsque la gouvernance est insuffisante et quand les moyens techniques sont fragiles, que les patients sont plus exposés à ces produits. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, un produit médical sur dix serait falsifié. », a révélé l'OMS dans un rapport.

Comment lutter contre le phénomène ?

Selon l'OMS, le dispositif des Etats membres est le Forum mondial dans le cadre duquel les pays se réunissent, coordonnent, décident et organisent les activités pour lutter contre les produits médicaux falsifiés ou de qualité inférieure.

Il a été mis en place pour protéger la

santé publique et promouvoir l'accès à des produits médicaux abordables, sûrs, efficaces et de qualité, au moyen d'une collaboration efficace entre les Etats membres et l'OMS, afin d'éviter et d'endiguer les produits médicaux falsifiés ou de qualité inférieure, ainsi que les activités qui y sont liées.

En effet, l'OMS a lancé, en 2013, le système mondial de surveillance et de suivi des produits médicaux falsifiés ou de qualité inférieure, afin d'encourager les pays à signaler les incidents liés aux faux médicaments, en employant un format structuré et systématique rendant possible d'évaluer le problème de façon plus précise et selon les modalités validées.

Ce système permet d'apporter une assistance technique dans les situations d'urgence, d'établir des liens entre les incidents survenus dans différents pays et régions, d'émettre des alertes OMS sur les produits médicaux, de recueillir un ensemble de données validées pour mettre plus précisément en évidence la portée, l'ampleur et les méfaits de ces produits médicaux falsifiés ou de qualité inférieure et déterminer les vulnérabilités, les faiblesses et les tendances. C'est grâce à ce système d'alerte et de suivi que l'OMS vient de déceler, tout récemment, les faux produits de marque Augmentin, en circulation au Cameroun. Le gouvernement de chaque pays est invité à accompagner l'OMS dans ce combat.

Roger Ngombé

« C'est quand l'accès aux produits médicaux sûrs et de qualité est limité, lorsque la gouvernance est insuffisante et quand les moyens techniques sont fragiles, que les patients sont plus exposés à ces produits. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, un produit médical sur dix serait falsifié. »

Au sein de la population, une confusion règne entre les produits pharmaceutiques contrefaits et les médicaments de la rue. Selon les spécialistes, les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés sont par nature difficiles à déceler. Leurs concepteurs cherchent à ce qu'ils soient identiques au produit d'ori-

Ces mesures sont intervenues au lendemain d'un procès qui a débouché sur la condamnation de plusieurs dirigeants de société de distribution à des peines de prison ferme, dans le cadre de la lutte contre les faux médicaments. Les Etats semblent mener des actions concertées dans ce sens. Au Congo,

SAHEL

Une soixantaine de djihadistes tués ou capturés

L'information a été donnée le 15 mars par l'état-major des forces armées françaises déployées dans la région, dans le cadre de l'opération Barkhane, précisant que cela s'est passé notamment dans la zone des trois frontières, aux confins du Mali, du Niger et du Burkina Faso.

Dressant le bilan des affrontements entre les djihadistes et les forces françaises lors d'un point de presse, le colonel Patrik Steiger a dit que « depuis le 15 février, une soixantaine de terroristes ont été mis hors de combat (tués ou capturés, ndlr) et des matériels saisis ou détruits ». Il a cité « des motos, des pickups, des équipements individuels ou collectifs, du matériel nécessaire à la confection d'engins explosifs improvisés ».

Une autre action contre les insurgés a été menée le 12 février. A cette occasion, « une dizaine de djihadistes avaient été tués dans le nord-est du Mali par l'armée française », a indiqué Patrik Steiger, ajoutant que deux autres opérations antidjihadistes ont eu lieu les 22 et 25 février.

Le colonel a, par ailleurs, reconnu que la guerre menée dans le Sahel par l'opération Barkhane, forte de quatre mille hommes, ne les épargne pas puisque deux d'entre eux ont été tués et un autre blessé, le 21 février, dans l'explosion

d'une mine artisanale dans la même partie du Mali.

Et alors qu'un calme précaire allait revenir dans ce pays, après l'intervention française en 2013, les factions djihadistes ont retrouvé un nouveau souffle dans le nord et le centre du Mali, malgré la présence de douze mille Casques bleus de l'ONU et de la force française Barkhane dans la région.

Ces terroristes multiplient, ces derniers temps, des attaques contre ces forces et l'armée malienne, et ont étendu en 2017 leurs actions au centre et au sud du Mali, à la frontière avec le Niger et le Burkina Faso, qui sont aussi régulièrement touchés, malgré la signature en mai-juin 2015 d'un accord de paix censé isoler définitivement les terroristes. Il s'en est suivie la mort de douze militaires français depuis le lancement de l'opération Barkhane en 2014. Dans le but de lutter efficacement contre les groupes terroristes, le Mali, la Mauritanie, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad ont mis sur pied la force conjointe dénommée G5 Sahel. Cette force qui bénéficie sur le terrain de l'appui de l'opération Barkane devrait compter cinq mille soldats d'ici à mi-2018.

Nestor N'Gampoula

GABON

Le sommet des chefs d'Etat de la CEEAC sur la sécurité et la paix en juin prochain à Libreville

Initialement prévu à Libreville début mars, le sommet des chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) sur la sécurité et la paix aura finalement lieu en juin prochain, a annoncé mercredi le secrétariat général de cette institution dont le siège est basé dans la capitale gabonaise.

En prélude à ce sommet, le chef de l'Etat gabonais, Ali Bongo Ondimba qui assure la présidence tournante de la CEEAC, a entamé une tournée dans tous les Etats membres de la communauté pour mobiliser ses pairs sur la rencontre de Libreville. Les pays de la CEEAC font actuellement face à d'énormes défis sécuritaires notamment à cause de la secte islamiste nigérienne Boko Haram qui frappe le Tchad et le Cameroun, deux pays membres de cette communauté. La tentative de déstabilisation de la Guinée Equatoriale via des mercenaires venus de l'étranger ainsi que la montée des extrémistes en Centrafrique inquiètent au plus haut sommet des Etats membres également préoccupés par la piraterie maritime.

Le 4 mars dernier à Libreville, les ministres des Affaires étrangères et leurs collègues de la Défense des onze Etats membres de la CEEAC ont adopté la stratégie de prévention et de lutte contre le terrorisme en Afrique centrale, une région riche en pétrole et minerais.

Les onze Etats membres de la CEEAC sont l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad.

Xinhua

CONSUMMATION

Les Ponténégrins sensibilisés à leurs droits

Un atelier d'information a été organisé, le 15 mars, au siège de la mairie du 1er arrondissement Emery-Patrice-Lumumba, par l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo (ADDCC).

L'activité a eu lieu à l'occasion de la Journée mondiale des droits des consommateurs célébrée cette année sur le thème « Un consommateur averti et responsable ». Un focus a réuni, à cet effet, les administrations publiques concernées par la question, les associations, les ONG et le public. Ce focus a permis au président de l'ADDCC d'énumérer et d'expliquer à l'assistance les quelques droits parfois ignorés tels que le droit à la satisfaction des besoins, à une garantie sur le produit, à l'information, au choix, à la représentation, à l'éducation, à un environnement sain, au recours, etc. « L'ignorance est un danger que tout homme doit éviter. Connaître ses devoirs, c'est bien. Mais connaître ses droits en matière de consommation, c'est mieux. La Journée mondiale des droits du consommateur, qui a lieu le 15 mars de chaque



Jean-Claude Mabiála faisant sa communication crédit photo Adiac

année, est l'occasion de rappeler et de souligner que les consommateurs ont des droits», a dit Jean-Claude Mabiála. Cette journée, a-t-il souligné, a son origine dans la déclaration de l'ancien président des États-Unis d'Amérique, John Fitzgerald Kennedy, qui proclama le 15 mars 1962 au Congrès américain les quatre droits fondamentaux, à savoir le

droit à la sécurité des produits, le droit d'être informé, le droit de choisir, le droit d'être entendu. Et de poursuivre : « Au fil des années, le Consumer international (Organisation internationale des unions de consommateur) a ajouté quatre autres droits que sont : le droit à l'éducation, le droit de recours, le droit à la qualité des besoins de base, le droit de base, le

droit à un environnement sain soit au total de huit droits reconnus par les Nations unies. »

Le président de l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo a fait savoir que, de nos jours, le concept d'une bonne gouvernance se doit de reconnaître que les citoyens, en tant que consommateurs, ont besoin d'être protégés

contre les produits dangereux et contre l'exploitation économique. « L'amélioration des droits de l'Homme ne peut s'effectuer que dans un environnement où l'accès à la justice est possible. », a-t-il renchérit.

Après échanges et débat, une constance s'est dégagée. L'État est la seule entité qui peut faire respecter tous ces droits. C'est ainsi que les participants au focus ont proposé des réunions de concertation avec les administrations publiques et les autorités locales afin d'examiner les différents écueils à l'application des textes réglementaires. Aussi a-t-il été suggéré que la loi sur la protection des consommateurs soit votée au Congo comme c'est le cas dans certains pays. Les participants ont aussi condamné la passivité coupable des consommateurs qui, pourtant lésés, tardent à réagir et à faire usage des voies de recours en vigueur dans le pays. Le concours et l'implication de la justice à faire appliquer les textes réglementaires dans toute leur rigueur ont été le souhait de toute l'assistance.

Hervé Brice Mampouya

MÉDIAS

La deuxième rencontre des « Panafricaines » se tiendra au Maroc

Plus de cent cinquante participantes sont attendues à la rencontre qu'accueillera la ville de Marrakech, du 19 au 23 septembre.

Une année après la création à Marrakech du réseau des femmes journalistes d'Afrique, «Les Panafricaines», les professionnelles des médias se sont donné à nouveau rendez-vous dans la même ville marocaine. Cette rencontre regroupera plus de cent cinquante femmes journalistes de quarante pays africains, un véritable challenge que «Radio 2M» et ses partenaires ambitionnent de relever pour une meilleure compréhension d'enjeux, à la fois médiatiques et humains, dans une Afrique en pleine mutation.

En effet, c'est le 8 mars 2017 que cent femmes journalistes d'Afrique de vingt-huit pays avaient créé «Les Panafricaines», un réseau qui regroupe les directrices de publication, de radio et télévision, les rédactrices en chef et journalistes simples, dans le but d'échanger autour des problèmes rencontrés par ces femmes dans les médias du continent afin d'améliorer leur statut, leurs conditions de travail et leur représentation dans les médias.

Ce dialogue avait abouti, comme le souligne le communiqué du réseau, à la publication de la Charte exprimant les recommandations du réseau pour répondre aux préoccupations majeures des femmes journalistes en Afrique, renforcer les synergies entre les femmes journalistes du continent et lutter contre la propagation des clichés et stéréotypes sur l'image de la femme dans les médias. « Depuis sa création, le réseau Les Panafricaines n'a cessé d'œuvrer pour la valorisation du rôle des femmes dans le développement des sociétés africaines égalitaires et modernes. », note le communiqué. Portée par «Radio 2M», deuxième chaîne nationale du Maroc avec le soutien du Comité parité et diversité du Groupe 2M, cette rencontre des professionnelles de l'information, qui ont pour ambition commune l'émergence d'une Afrique forte et solidaire, a connu un succès inespéré.

Notons que ce rendez-vous des «Panafricaines» sera une occasion pour ces femmes de médias de faire le bilan des activités menées, d'évoquer les difficultés rencontrées afin de bâtir de nouvelles perspectives.

Charlem Léa Legnoki

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE










L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition

à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

MOTS FLÉCHÉS N°157

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ARTISAN DU PORC	▼	RASSEMBLES	▼	VOILÀ LE PROBLÈME!	▼	DÉBROUSAILLE	▼	FILET DE PÊCHE	▼	CHAÎNE CULTURELLE	▼	VENTILÉ
TERRAINS BOISÉS		RÉCEMENT SORTIE		PILIER MIS AU COIN		IRLANDE GAÉLIQUE		ÉPOUSE DE ZEUS		ÔTERA		
	▶							ARGILE POUR DES POTERIES				
AMAIGRIS-SANTE	▶											
ANCIENS DU VOLANT												
	▶					CRITIQUER						
						PETITS FRUITS DE LA FORÊT						
SYMBOLE DU CUIVRE	▶		ÉBAHI	▶								QUI A UN PARFUM DE PASTIS
ON LA DIT TÊTUE			FAUSSES									
	▶				FROMAGE À PÂTE MOLLE		TOMBA EN FLOCONS		IMPÔT INDIRECT			BÊTE OU HOMME BÊTE
									MONUMENT FUNÉRAIRE			
MOTEURS À ROUE	▶									ÉCOLE D'ADMINISTRATION		
CONDUIT EN ROCHES												
	▶							NEZ FAMILIER				
								HAUTS DE COSTUME				
PRÉNOM FÉMININ		INACTIVE	▶							RÉSINE FÉTIDE VENANT DE LA FÉRULE GRÉÉE		
		COM-MENCE À CASSER LA COQUILLE										
	▶					EUT FROID					ÉDENTÉS D'AMÉRIQUE TROPICALE	SIGLE DE RÉPUBLIQUE
						CONDUIT D'ÉVACUATION						
(QU'IL) MARQUAIT UN ÉVÈNEMENT		DÉMONSTRATIF	▶		ABANDONNER SON POSTE							
		GREFFAI										
	▶								MOT DE PROPRIÉTAIRE			ANCIENNE VILLE DES ELÉATES
									RÉCIPIENT DE LABO			
POSSESSIF	▶						COUPE LE SOMMET					PETITE PARCELLE
INTERRUPTION DE TRAVAIL					MONCEAU		BASSIN D'UNE ÉCLUSE					
	▶				FAIT COMME L'ARAIGNÉE				DE LA JOIE AU STADE			
					ÉTÉ APTE				LAC DE MONTAGNE			
POINTUS		ENROBA L'ESCALOPE AVANT LA CUISSON	▶					TIRER UN BATEAU AU PORT				
	▶					DEVANT CE QUI EST À LUI			ÉGRILLARDE			

SUDOKU N°157

>FACILE

		4	5	8	3				2	6
		1	6	2						8
			3							5
		9				8		1	4	
1		4	7		5	8				9
3	2		4						6	
6							4			
8					2	7	5			
4	5			8	7	6	9			

>MOYEN

	3		6	4					5	
		9	2			6			8	
			3			1	7			
	9				8	4			2	
	7							1		
2	1	5							8	
	2	6			3					
5		4			7	2				
9			1	2					4	

>DIFFICILE

7		8	6		3	1				
	3	5								
		6	5		1		4	8		
	8	1				9		3		
4		3				8	2			
3	7		4		2	5				
						7	3			
		4	8		7	2		6		

MOTS CROISÉS N°157

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Déclencher le bouleversement. - 2. Un ancien dirigeant italien. Petit familial. - 3. Grande pondueuse. Cela fait surface. - 4. Parler des Highlands. Ultime levée. - 5. Espace habitable. - 6. Économiste français. Travaille avec peine. - 7. Il est souvent plus que royal au jeu... Lentilles. Démonstratif. - 8. Article. Étoiles parfois filantes. - 9. Erbium. Agit. - 10. Point fous. Sur lequel on peut compter.

>VERTICALEMENT A. Comme des activités où l'on se fait des idées. - B. Ce n'est pas demain la veille. Elle passe par monts et par Val. - C. Parfumés comme des apéritifs. - D. Petit levier de commande d'une machine. Envie de boxer. - E. Sifflée. Très usé. - F. Vers latin. De vieilles pies. - G. Découpe de côte. Appel familial. Une mesure angulaire. - H. Donc déjà vu. Peu agréables en bouche. - I. Mise pour la première fois. - J. Se cabrer. Développement rapide.

MOTS À MOTS N°157

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① PART + IDEE = P _ _ _ _ _ _ _
- ② APRE + RUDE = _ _ _ D _ _ _ _
- ③ LISE + ARME = _ _ _ _ _ M _ _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°156

R	Q	T	P	P	V						
D	E	C	U	E	S	A	N	E	R	I	E
T	H	E	S	A	U	R	I	S	E	R	A
D	E	A	L	E	R	A	V	E	N	I	R
N	U	L	S	A	P	E	I	L	L		
L	U	X	E	E	C	E	L	E	E	G	
E	S	C	R	U	T	E	S	I	R		
O	S	A	L	E	I	R	A	N	E		
S	E	A	N	T	E	L	A	D	Y		
C	C	P	I	N	E	M	P	L	O	I	
H	E	T	R	E	M	A	U	C	H		
M	A	R	I	E	R	E	P	I	T	Y	
M	I	T	S	E	N	A	T	S	M		
B	A	T	A	V	E	E	T	A	L	O	N
D	E	N	O	T	E	E	N	I	E		
L	E	S	E	S	S	P	T	I	R	S	

SUDOKU N°156

9	7	3	1	4	2	5	8	6
6	8	4	3	7	5	2	9	1
5	1	2	9	8	6	3	7	4
8	3	1	2	9	7	4	6	5
2	9	5	4	6	1	7	3	8
7	4	6	8	5	3	1	2	9
4	6	7	5	2	9	8	1	3
1	5	9	7	3	8	6	4	2
3	2	8	6	1	4	9	5	7
8	2	9	5	1	3	6	4	7
7	5	1	6	4	8	3	2	9
4	3	6	2	9	7	5	8	1
1	4	3	9	6	5	2	7	8
6	8	7	1	3	2	9	5	4
5	9	2	8	7	4	1	3	6
3	6	8	4	5	1	7	9	2
2	1	5	7	8	9	4	6	3
9	7	4	3	2	6	8	1	5
2	8	7	9	5	6	4	1	3
4	9	5	2	1	3	8	6	7
3	1	6	4	7	8	2	5	9
7	6	8	1	9	4	3	2	5
9	3	2	8	6	5	7	4	1
1	5	4	7	3	2	9	8	6
6	2	9	3	8	1	5	7	4
8	7	1	5	4	9	6	3	2
5	4	3	6	2	7	1	9	8

MOTS CROISÉS N°156

M	A	R	G	I	N	A	L	E	S
O	S	T	I	E	R	M	I	R	O
I	S	A	R	R	E	C	R	U	
S	I	M	O	U	T	E	R		
I	S	B	A	S	P	E	R	I	
S	E	E	E	T	A	U	C		
S	N	E	R	E	R	A	I		
U	N	I	S	Z	I	N	E		
R	E	R	L	I	C	I	E	R	
E	T	A	L	A	G	I	S	T	E

MOTS À MOTS N°156

1/ FLÂNERIE - 2/ CAFETIER - 3/ DIAMÈTRE.

ATHLÉTISME

Entraîneurs et officiels techniques en formation

Le séminaire organisé par la Fédération se déroule du 15 mars au 1^{er} avril. Il ouvre le bal d'une série de sessions en vue d'améliorer les performances des cadres techniques et athlètes.

Le renforcement des capacités des entraîneurs pour améliorer leur niveau de connaissances est le premier défi que la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA) va relever. Animée par Victor Tamba, le directeur technique de la FCA, la première étape de formation regroupe trente-huit apprenants pour l'élaboration d'un programme d'entraînement axé essentiellement sur la préparation physique, l'entraînement des qualités athlétiques spécifiques, le développement des facultés mentales de base, le calcul des intensités d'effort physique et du pourcentage de travail.

Après les entraîneurs, la FCA entamera, dans la foulée, la formation des officiels



Améliorer le niveau de connaissances des entraîneurs est le premier défi que la Fédération congolaise d'athlétisme /Adiac

techniques et juges arbitres. Celle-ci sera fondée sur des sauts horizontaux, verticaux, la marche, des courses et des

lancers. Elle sera animée par Pambou Moussitou, conférencier IAAF.

« La Fédération congolaise

d'athlétisme procède ce jour à l'ouverture des sessions de renforcement des capacités des entraîneurs

et des officiels techniques, le tout couronné d'un camp d'entraînement ou le suivi-évaluation de nos athlètes avec l'organisation, le dimanche 1^{er} avril, d'une grande compétition au stade annexe, en vue d'accroître le nombre d'athlètes dans l'atteinte des minima de qualification aux différentes compétitions nationales, africaines et mondiales. », a commenté Jean Baptiste Ossé.

Selon le président de la FCA, ces stratégies mises en place témoignent de la volonté de la fédération de mettre à la disposition des différents corps d'athlétisme, la possibilité d'affiner leur savoir. Ouvrant les travaux, Pépin Boungoula, le représentant de la direction générale des Sports, a assuré les participants du soutien du ministère des Sports tout au long de ces sessions de formation.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise: la Conférence nationale souveraine

L'expression fautive : « charité bien ordonnée » est passée dans l'histoire comme l'un des vestiges de la Conférence nationale. Le verbe dans tous ses états y fut roi. Anecdote pour tout dire ! Il y a vingt-six ans, eut lieu la Conférence nationale. J'ai consacré à ce sujet, quelques « Brin d'Histoire ». Que reste-t-il de ce moment considéré comme une catharsis? Pas grand-chose. Comme à notre habitude, nous l'avons passé par pertes et profits. Son évocation est quasi accidentelle. La guerre a quasiment tout balayé. On est passé à autre chose.

« Le Roman historique de la Conférence nationale souveraine », c'est le titre de l'ouvrage que je présente le 19 mars prochain au « Radisson Blu », à partir de 15 h. C'est une exigence mémorielle. En 1991, le Congo s'est jeté à corps perdu dans la recherche d'une refondation politique aux forceps. Un raptus épileptique s'est emparé du Congo, entraînant « un Niagara verbal » qui a défoncé ou fait éclater de la chape de plomb qui recouvrait les libertés au Congo. Très vite, on s'aperçut que les jeunes gens, la fleur au fusil, n'avaient que des pétards mouillés logorrhéiques. Très vite aussi, chacun rechercha le parrainage du « vieux » de sa région d'origine. Cette

allégeance gérontocratique fut un véritable travestissement de l'idéal de changement dont ils étaient porteurs. Certains s'appellèrent « Forces du changement », alors même qu'ils n'avaient pas les armes pour réinventer le monde. Ils avaient oublié que les démiurges de la politique congolaise ont toujours su avec une déconcertante habileté survivre à tous les cataclysmes politiques. Ils reprirent rapidement la main et les jeunes croisés de la démocratie devinrent de vils porteurs d'eau.

En 2018, vingt-six ans après cette sarabande infernale des faux dévots de la démocratie, tout le monde est rentré dans les rangs. Juste des velléitaires. Au fond, au vu des acteurs présents dans la salle, la Conférence nationale, cette montagne d'illusions et de prétentions, allait accoucher d'une souris. La moisson fut maigre : le multipartisme, la liberté de la presse, pour l'essentiel. Des cassettes sur la Conférence nationale circulent encore dans le pays. Mais aucune « recension » écrite de cet événement n'a été faite à ce jour.

« Le Roman historique de la Conférence nationale », titre que je dois au Pr Lefouoba, en est une. Authentique. Il revient sur les propos tenus lors de cette grand-messe, il y a plus d'un quart

de siècle. Les jeunes qui n'ont pas vécu cet événement qui participe de la culture citoyenne, ont donc un document exceptionnel, pour se replonger dans l'atmosphère de ce pugilat de tous contre un. Faut-il le rappeler, le président de la République, pendant cette période, dût assumer les errements collectifs. Les gardes chiourmes qui l'entouraient avaient quitté le navire. Comme si cette parenthèse de déloyauté n'avait jamais existé, ils sont revenus sur le bateau, prêts chaque fois à le quitter, à la moindre houle.

Faut-il, vingt-six ans après, rappeler que face aux phraseurs aux propos incandescents, Denis Sassou N'Guesso a révélé sa maturité, ne se résignant pas au conformisme de circonstance, volontairement corrosif et subversif. Il a résisté, défiant les grognards qui maniaient un verbe blasphématoire. Face à cette « cocasserie irrationnelle », il a fait parler son sens de responsabilité. Il s'est placé au-dessus de la mêlée avec son historique : « J'assume ». L'irrémissible marche du temps a rattrapé ceux qui, en 1991, vouaient aux gémonies le président Denis Sassou N'Guesso. Ils sont devenus, depuis la fin de la guerre de 1997, des spécialistes de la gémulation et du baisemain. « La caque sent toujours le hareng ». Les ges-

ticulations dérisoires de ceux qui étaient alliés au pouvoir et éconduits, ou encore des « vestiges d'époques révolues », se sont jetés à corps perdu avec « une obstination en forme de désespérance » dans une opposition atrabilaire. La mue au Congo est rapide.

Que s'est-il passé depuis la fin de la Conférence nationale ? Une transition non maîtrisée, aux conséquences dramatiques ; une nouvelle Constitution, qui posa très rapidement des problèmes d'interprétation, tout au long de la première République post-Conférence nationale ; la guerre dite du 5 juin 1997 a fermé la parenthèse de la Conférence nationale, ouverte avec la Transition, dirigée par le Premier ministre, André Milongo. Aujourd'hui, dans un contexte plus apaisé, il est peut-être temps d'en reparler. Lundi 19 mars 2018, la présentation de l'ouvrage : « Le Roman historique de la Conférence nationale » donnera, il faut l'espérer, aux uns et aux autres, l'occasion de revenir sur cet événement politique majeur du siècle dernier, à l'origine d'un changement systémique. Malgré ses funestes conséquences, elle demeure un fait historique indéniable. Les héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu